

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 121145

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation au Tibet. En quelques semaines, 9 religieux se sont donnés la mort afin de protester contre le manque de liberté de culte au Tibet. Les régions tibétaines et chinoises sont depuis quelques semaines en proie à une tragique vague d'immolation par le feu de la part de moines ou d'anciens religieux bouddhistes. Il s'agit là d'une forme de contestation macabre que Pékin n'arrive pas à enrayer. Kiarti est considéré comme l'épicentre de la contestation. Cette zone est aujourd'hui sous étroit contrôle et le nombre de ses moines serait passé en quelques mois de 2 500 à 600, nombre d'entres eux ayant été envoyés en « rééducation patriotique ». Le Gouvernement chinois ne semble pas apprécier les dernières déclarations américaines l'appelant à changer sa politique tibétaine et à laisser les diplomates et les journalistes accéder à ces zones. Ce mouvement de moines prêts à donner leur vie témoigne d'un niveau de désespoir qui contredit tragiquement les discours officiels sur le développement régional et l'harmonie nationale. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que le « dialogue euro chinois sur les droits des l'Homme » aboutisse enfin au respect des droits de l'Homme au Tibet.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par la situation au Tibet et l'aggravation des tensions qui y est observée depuis quelques mois, en particulier dans la région du monastère de Kirti, dans la province du Sichuan, où ont eu lieu des incidents violents. La France a déploré la mort par immolation de jeunes religieux tibétains. Le caractère extrême de leur geste traduit le désespoir dans lequel ils se trouvent. La France est très préoccupée par l'augmentation rapide du nombre d'immolations depuis la fin du mois de septembre. En lien avec ses partenaires européens, la France a exprimé son inquiétude auprès des autorités chinoises et les a appelées à lever les restrictions d'accès à la zone du monastère imposées aux ressortissants étrangers, y compris aux diplomates. La France, tout comme l'ensemble de l'Union européenne, exhorte les parties au dialogue, persuadée que ce dialogue est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, qui respecte pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Données clés

Auteur: M. Jacques Valax

Circonscription: Tarn (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121145 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé: Affaires étrangères et européennes **Ministère attributaire**: Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE121145

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11445 **Réponse publiée le :** 3 janvier 2012, page 36